

Jean-Pierre Sueur contre le cumul

Alors que l'application de la règle que s'est fixée le parti socialiste sur le non-cumul des mandats provoque, depuis quelques semaines, des remous au sein de la majorité, et des explications parfois confuses de la part des intéressés, le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur estime de son côté qu' *«un engagement {qui} a été pris {...} doit être tenu. Ou alors il ne fallait pas le prendre»*. Il invoque à la fois une *«raison de principe»* et des raisons pratiques : *«ayant été député durant trois mandats et exerçant un second mandat de sénateur, je puis témoigner qu'il est bien difficile de cumuler un mandat parlementaire qui prend son titulaire à plein temps et un mandat exécutif local important»*. Pas de "cumulards" socialistes dans le département, mais on en recense 6 dans la région, dont le maire de Tours Jean Germain, également président de la communauté d'agglomération tourangelle et sénateur.